



**régie
culturelle
régionale**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du

Vendredi 24 janvier 2014

DÉLIBÉRATION N° 2014-10 LES BIS DE NANTES

Le jeudi 16 janvier 2014, à 10 h, dans les locaux de la Régie, à Bouc-Bel-Air, les membres du Conseil d'Administration de la Régie Culturelle Régionale, ont été régulièrement convoqués.

Le quorum n'ayant pas été atteint, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqués, s'est à nouveau réuni, sans nécessité de quorum, le 24 janvier 2014 sous la Présidence de Madame Christine MIRAUCHAUX.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mme Christine MIRAUCHAUX - M. Avi ASSOULY -
M. Michel CRESPIN - Mme Isabelle BOURGEOIS - Mme Odile THIERIOT

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS

M. Bernard JAUSSAUD - Mme Cécile HELLE - M. Gérard PIEL - Mme Mireille PEIRANO -
Mme Aïcha SIF - Mme Sandra TORRES - M. Mohamed RAFAI
M. Gérard CAMY - Mme Joëlle METZGER - M. Jacques SAPIEGA
M. Patrick TALBOT - M. Alain TIMAR - Mme Odile THIERIOT - M. Bernard TOURNOIS
M. Jean-Pierre DEMAS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°13-1598 du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur du 13 décembre 2013 portant modification des statuts de la Régie Culturelle Régionale,

VU la délibération n°12-039 du Conseil d'Administration du 16 novembre 2012 adoptant le règlement intérieur des marchés de la Régie,

VU la délibération votée ce jour et adoptant le Budget Primitif 2014,

Considérant :

- Que les grands rendez-vous professionnels que sont les salons ou les festivals, constituent à la fois l'opportunité d'une vitrine de la Politique Culturelle de la Région, mais également un lieu de contact privilégié entre les entreprises culturelles régionales et leurs partenaires nationaux et internationaux.
- Qu'il entre dans les missions de la Régie Culturelle de favoriser ces échanges professionnels et de véhiculer une image dynamique et créative de la Région.
- Que les Biennales internationales du spectacle, rendez-vous dédié à la filière du spectacle vivant, se tiennent les 22 et 23 janvier 2014 à la Cité des congrès de

Nantes.

- Que plus de 10 000 visiteurs sont attendus pendant deux jours pour cette 6e édition (9 800 en 2010 et 53 pays représentés).

La Présidente propose au Conseil d'Administration :

- D'organiser une présence de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur aux BIS de Nantes, (Biennales Internationales du Spectacle vivant) en installant un stand afin d'accueillir et d'offrir un espace de visibilité à la Direction de la Culture, à l'Arcade et aux nombreux partenaires du spectacle vivant présents à cette manifestation.
- De prendre en charge les frais liés à la fabrication, l'installation, l'aménagement, la décoration et l'animation d'un stand d'information, et d'un espace consacré aux professionnels de la région.
- De prendre en charge la location de véhicules pour le transport du personnel chargé du montage et du démontage du stand.

La Présidente rappelle que les crédits correspondants sont prévus au chapitre 011 et 012 du Budget 2014.

Après en avoir délibéré,

Adopté :

A l'unanimité des membres présents

Fait à Bouc-Bel-Air
le 24 janvier 2014



La Présidente du Conseil d'Administration
Madame Christine MIRAUCHAUX